

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil municipal du vendredi 20 mars 2026 19:30

En exercice : 15

Présents : 15

Excusés : 0

Absents : 0

Date de la convocation :
16/03/2026

Président de séance :
Marc PROVOST

Secrétaire de séance :
Marc PROVOST

Rapporteur : Philippe
BUSSEYON

N° interne de l'acte :
0320032026

N° de feuillet :

vendredi 20 mars 2026, le Conseil Municipal de Commune de BAYET s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle du Conseil Municipal .

Membres présents :

Philippe BUSSEYON, Bruno LAMOUCHE, Michel POUYET, Angélique DUBOCAGE, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE , Joffrey MASSON, Nathalie MAY, Sylvie FRANCES, Marc PROVOST, Christian DUBOCAGE, Alexandre QUILLERET, Manon GONNIN, Emilie BRUNET, Morgane ANTOINE

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

Election des Adjoints au Maire

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Liste Bruno LAMOUCHE : 15 voix (*quinze voix*)

- La liste de Bruno LAMOUCHE ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : Monsieur Bruno LAMOUCHE, Madame Nathalie MAY, Monsieur Christian DUBOCAGE, Madame Véronique LARONDE

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Résultats de vote :

Pour : 15 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 0

Le Secrétaire de séance,
Marc PROVOST



Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.

Le Maire



Certifié exécutoire : 20/03/2026
Transmis au contrôle de légalité le : 23/03/2026
Publié le : 23/03/2026